

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE  
DES HAMEAUX DU LAVOIR  
Rond Point du Golf  
91190 Gif sur Yvette  
site web : http://www.asldulavoir.fr

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2014**

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9<sup>ième</sup> de nos statuts,  
La séance est ouverte à 20 heures.

**PARTICIPATION**

Présents : 73 pour 117 443 points  
Représentés : 69 pour 102 798 points

**TOTAL : 142 soit 70 % pour 220 441 points soit 69,8 %**  
(Membres de l'ASL : 203, pour 315 785 points)

**1- CONSTITUTION DU BUREAU**

Présidente : Danièle Rousseau  
Scrutateurs : M.Delahaye, Bartol Zivkovic  
Secrétaire : Ginette Khuat Duy

**La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.**

**2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 10 avril 2013**

Il est approuvé à l'unanimité

**3- MODIFICATION DES STATUTS**

Ce point a été traité lorsque nous avons eu la certitude que le quorum était atteint  
Il est nécessaire d'effectuer cette modification pour régulariser le fait de distribuer nos convocations tel que nous le faisons depuis 2 ans, ce qui n'était pas conforme à nos statuts  
Dans un 1<sup>er</sup> temps nous demandons à l'assemblée de valider la distribution 2012 et celle de 2013

**L'ASSEMBLEE VALIDE A L'UNANIMITE LA REMISE CONTRE EMARGEMENT DES CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES 2012 ET 2013**

Dans un 2<sup>ème</sup> temps nous proposons à l'assemblée la modification de l'articles 9, relatif à la distribution des convocations et de l'article 14 (2ème paragraphe) relatif à l'envoi du procès verbal de l'Assemblée générale  
Le texte proposé est celui qui figure sur la convocation

**Art.9 : « Les convocations sont remises contre émargement aux propriétaires résidents (ou à leurs représentants), ou sont adressées sous pli recommandé au domicile qu'ils ont fait connaître ou sont envoyées par mail aux copropriétaires qui ont donné leur accord »**

**Art.14 , 2<sup>ème</sup> paragraphe :**

**« - Pour les propriétaires présents ou représentés et ayant voté favorablement à l'ensemble des décisions, et pour les propriétaires absents et non représentés, le PV de l'AG sur lequel figurent les décisions est déposé dans leur boîte aux lettres, ou envoyé en courrier simple au domicile qu'ils ont fait connaître ou envoyé par mail s'ils ont donné leur accord.**

**-Pour les propriétaires présents ou représentés, n'ayant pas voté favorablement à l'ensemble des résolutions, le PV de l'AG est adressé sous pli recommandé avec AR ».**

**L'ASSEMBLEE ACCEPTE LA MODIFICATION DES CES 2 ARTICLES AVEC UN VOTE CONTRE ( 103 au motif « mal formulé)**

#### 4- RAPPORT MORAL ET ACTIVITE 2013

Le bureau a porté ses efforts sur les points suivants :

Convivialité dans le hameau

fête des voisins (30 septembre) et pot d'accueil pour les nouveaux arrivants ( 29 juin)

Communication, échanges :

- amélioration et enrichissement régulier du site asldulavoir ;
- la ligne de téléphone en 06... est supprimée et création de l'adresse : contact@asldulavoir
- nombreuses distributions dans les boîtes aux lettres
- distribution des convocations

Services aux propriétaires :

- réfection groupée des rampes de garage : sur 20 propriétaires intéressés, 5 ont réalisé les travaux pour un coût compétitif
- ramassage des végétaux : le SIOM accepte de ramasser les sacs de végétaux dans les raquettes longues (Plus de 4 maisons), à condition que des voitures stationnées ne gênent ni le passage, ni la possibilité de faire demi tour dans le fond.

Déploiement de la fibre optique : pendant l'été, les propriétaires concernés par le déploiement autour de notre rocade ont tous été visités pour les informer et les aider dans le repérage des chambres de tirage ; grâce à la collaboration de tous, tout s'est bien passé et nous n'avons eu à faire intervenir une entreprise de génie civil qu'une seule fois.

Simplification des tâches administratives

Envois par mails : 90 propriétaires reçoivent leurs appels de charges par mail

Paiement des charges par virement :44 propriétaires utilisent ce moyen

Distribution des convocations contre signature: objet du point 3.

Par ailleurs, nous avons dû remettre en place une chicane pour des raisons de sécurité

Le rond point de l'entrée a été réparé plusieurs fois par la mairie

Nous n'avons pas eu de problèmes de voisinage à déplorer.

Néanmoins, nous demandons que chacun fasse un effort pour respecter les dates de ramassage de végétaux, la procédure de ramassage des cartons (à l'intérieur des poubelles jaunes ou bien à côté de la poubelle rouge), le nettoyage des trottoirs après les ramassages.

Nous remercions tous ceux qui nous aident et nous soutiennent de façon régulière ou ponctuelle (membres ou non du bureau, notamment pour la distribution des convocations) ; c'est grâce à l'action positive de chacun que règne une ambiance sympathique dans le hameau et qu'il y fait bon vivre.

#### 5- RAPPORT FINANCIER -APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

Philippe Legoll présente et commente les différents tableaux projetés, envoyés avec la convocation.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2013  
Et donne quitus à l'unanimité au trésorier**

**Recouvrement des charges** : pour un propriétaire ( 182 M. Verdière) nous avons été obligés d'aller chez lui pour récupérer les 3 appels de charges 2013 ; nous avons pris la décision de lui appliquer une procédure juridique par laquelle il sera convoqué chez le juge du tribunal.

#### 6- ELECTIONS DES SYNDICS


Dominique Breton et de René Duc dont le mandat est arrivé à son terme présentent leur candidature pour le renouveler pour 3 ans ;

Un 3<sup>ème</sup> membre, Almudena Montazel appelée à d'autres obligations quitte le bureau

Alain Mens ( 42) présente sa candidature.

#### VOTE POUR L'ELECTION DES SYNDICS

**Sont élus, membres du syndicat pour 3 ans, Dominique Breton, René Duc, Alain Mens avec 3 abstentions ( 162, 12, 116)**

MM 670 

## **7- DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LE TRES HAUT DEBIT**

Denis Flacelière présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des propriétaires concernant l'ADSL et la fibre optique, puis rend compte du suivi du déploiement du réseau Très haut Débit sur notre quartier, et termine par des conseils et recommandations dans le cadre du raccordement au très haut débit.

Vous en trouverez tous les détails sur le site [www.asldulavoir.fr](http://www.asldulavoir.fr), où la présentation peut être téléchargée. Compte tenu du fait que nous n'avons dépensé que 1076€ pour le déploiement principal (rocade du Lavoir) et après le raccordement d'environ 20 % des propriétaires sans qu'il ait été nécessaire de faire des travaux, nous proposons de restituer une partie de la provision constituée depuis 3 années. Nous proposons de garder 20 000€ en prévision de la suite des raccordements.

**VOTE : RESTITUTION D'UNE PARTIE DE LA PROVISION POUR UN MONTANT DE : 18 920€  
RESOLUTION ADOPTEE à l'UNANIMITE**

## **8- DEGROUPEMENT TELEPHONIQUE / TELESURVEILLANCE**

Denis Flacelière répond aux questions que pose le dégroupage (suppression de la ligne « France Telecom » lorsque l'on dispose d'une alarme reliée à un centre de veille, et explique les différentes solutions possibles, qui figurent également dans la présentation à télécharger sur notre site.

## **9- MODIFICATIONS ARCHITECTURALES – CAHIER DES CHARGES**

Nous n'avons pas eu cette année de demandes « classiques », de type surélévation, agrandissement, velux... Juste une régularisation d'ouverture dans le fond d'un garage et une pose de panneaux photovoltaïques. Pour éviter ce type de conflit nous insistons pour que vous vous adressiez à nous avant tout travaux

Nous veillons à l'application rigoureuse du cahier des charges dans le cas où les anomalies constatées nuisent à l'esthétique du quartier ou dans le cas où elles font l'objet de plaintes des voisins ; pour les autres nous signalons l'anomalie au propriétaire et nous l'informons que l'ASL Chevry2 peut lui demander une mise en conformité ou bien que celle-ci pourra lui être demandée lors de la vente de sa maison.

Peu d'anomalies sont constatées, à part quelques portes de garage et peintures extérieures, des crépis à nettoyer ou repeindre, des rampes de garage, l'absence de bacs, des barrières à peindre en blanc ; Nous vous remercions d'y remédier pour maintenir l'harmonie de notre hameau. et toujours le jardin en friches et la maison du n° 62 qui se délabre de plus en plus.

## **10- ESPACES VERTS**

Compte tenu de la place importante de ce poste dans le budget (50%) nous avons mis en place un meilleur contrôle des prestations de Verespace .

Par ailleurs nous envisageons de demander un devis à au moins 2 autres entreprises.

Nous n'avons pas de gros travaux à entreprendre cette année

Un souci avec l'état des Cercis (arbres de Judée dans les haies qui ne semblent pas tous en bon état)

Les liquidambars et les acacias seront à tailler en 2015

## **11- BUDGET**

Philippe Legoll présente le budget joint à la convocation

Nous proposons de restituer une partie de la provision ( votée au point 7), sous forme d'une suppression de l'appel de charges du dernier quadrimestre et de reporter le reliquat ( 2 121€ ) sur le 1<sup>er</sup> quadrimestre 2015

**VOTE POUR LE BUDGET 2014: le budget est adopté à l'unanimité**

### 12- ANIMATION DU HAMEAU

Un pot d'accueil sera organisé pour les nouveaux propriétaires le 21 juin ( en principe)

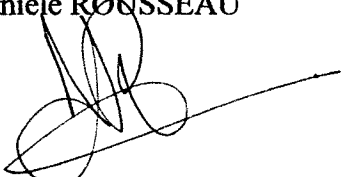
3 nouvelles familles y seront conviées

Et la prochaine voisinade est prévue le 28 septembre selon les manifestations locales ; nous disposerons cette fois d'un barnum pour éviter le stress de la météo.

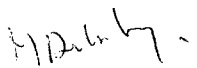
### 13- QUESTIONS ECRITES

Aucune question n'a été posée par courrier, l'assemblée est close à 22 heures.

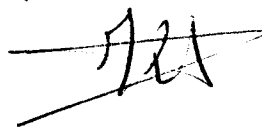
La présidente  
Daniele ROUSSEAU



Scrutateurs :  
Michel DELAHAYE



La secrétaire  
Ginette KHUT DUY



Bartol ZIVKOVIČ

